
Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse des citoyens de la commune d'Aumont, qui font part de deux arrêtés dont ils demandent confirmation à la Convention, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités d'instruction publique et de division de l'adresse des citoyens de la commune d'Aumont, qui font part de deux arrêtés dont ils demandent confirmation à la Convention, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 463;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20675_t1_0463_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

la finance de son office ; sa lettre servira de quittance.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (1).

45

Les citoyens composant la commune révolutionnaire d'Aumont félicitent la Convention sur ses travaux, applaudissent sur-tout au gouvernement provisoire révolutionnaire, et l'invitent à ne descendre du sommet montagnard que quand elle le jugera convenable à la gloire et à l'honneur du peuple Français. Alors, disent-ils, les tyrans seront vaincus, et voilà la paix digne d'un peuple libre et régénéré. Ils font part de deux arrêtés qu'ils ont pris, et dont ils demandent la confirmation : le premier est relatif à la transformation de leur église en temple de la Raison ; le second tend à obtenir, au nom actuel de leur commune, l'addition de ces mots : la montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (2).

46

L'agent national près le district d'Alençon instruit la Convention que la vente des biens d'émigrés se poursuit avec une célérité étonnante, et à un prix beaucoup au-dessus de l'estimation ; que déjà 95 communes de l'arrondissement ont apporté au district le cuivre et l'argenterie de leurs églises qu'elles ont consacrées au culte de la Raison. Ce mouvement est dû aux proclamations brûlantes de Garnier de Saintes, représentant du peuple, qu'il prie la Convention de laisser encore quelque temps dans cette contrée.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

47

L'administrateur provisoire des domaines nationaux fait passer l'état des ventes de biens provenans des émigrés, dont les notes sommaires lui sont parvenues dans le cours de la dernière décade de ventôse ; elles se sont élevées, dans 165 districts, à 20,836,864 liv. 9 sols ; 10,675,579 liv. 3 s. 5 d. en sus de l'estimation.

Il résulte, tant de cet état que de ceux déjà remis à la Convention, que 394 districts, situés dans l'arrondissement de 84 départemens, ont prononcé des adjudications de cette nature, lesquelles ont produit 192,402,396 l. 16 s. 4 d. ;

(1) P.V., XXXIV, 190. B⁴ⁿ, 13 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 190-91.

(3) P.V., XXXIV, 191. B⁴ⁿ, 8 germ. et 14 germ. (suppl^t) ; *J. Sablier*, n^o 1222 ; *Mon.*, XX, 89 ; *Débats*, n^o 556, p. 152.

98,198,704 l. 1 s. 7 d. en sus des estimations (1).

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (2).

48

Les membres composant la justice de paix du canton d'Auxerre, pénétrés d'indignation contre les nouveaux conspirateurs, sollicitent leur châtiment, et jurent de s'unir à la Convention, de l'aider de leurs recherches, pour qu'aucun des coupables n'échappe à la vengeance publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Auxerre*, 3 germ. II. A la Conv.] (4).

« De nouveaux complots se succèdent pour renverser notre liberté, mais à chaque effort des conjurés une roche toujours plus énorme se détache de la Montagne et va les écraser.

Le zèle des magistrats du peuple les porte à faire retentir autour de vous leurs cris d'adhésion. Oui, généreux représentants, vous avez frappé les traîtres, vous les frapperez jusqu'au dernier, et les peuples instruits, étonnés par vos rapports, rougissent bientôt d'avoir obéi aux auteurs de tous les forfaits dont vous allez punir les complices ; ils finiront avec nous pour que la postérité n'ait plus de scélérats à détruire.

Exterminons les rois ; Vive la Montagne ; Vive la République ; Vive la Vertu. »

DEMAISON, MAURE, DEVEROY, MAURE, NERAT, ROBELIN, LEGUEUX aîné, MERLÉ, FRANÇOIS, DELUCK, CHAMPY, LEGUEUX, MAIGNAN (*greffier de paix cantonal*), GREMERET (*greffier*), AUGÉ (*huissier*), COUTARD (*secrét., agent nat.*), CHAIX (*huissier*), LIÉGEARD (*greffier*).

49

Il existoit donc encore des traîtres sur le sol de la liberté, écrit le conseil général de la commune d'Auxerre ; des monstres indignes du nom d'hommes ont donc pu former l'exécration projet de remettre leur patrie dans les fers ! Périssent à jamais leur mémoire ! Tu as vaincu, montagne sacrée ! tu as sauvé encore une fois la chose publique ! tu es à ces volcans éphémères, dont la sourde fermentation voudroit provoquer ton écroulement, ce que la République entière est aux despotes insensés qui osent entreprendre de la détruire à sa naissance. Leurs vains efforts se briseront contre la forteresse inexpugnable qu'édifie l'énergie des hommes libres.

(1) Lettre signée LAUMOND, reproduite dans B⁴ⁿ, 7 germ. ; *Mon.*, XX, 74 ; *Débats*, n^o 554, p. 109 ; *M.U.*, XXXVIII, 119 ; *Audit. nat.*, n^o 552 ; *C. Eg.*, n^o 587. Extraits dans *J. Perlet*, n^o 552 ; *F.S.P.*, n^o 268 ; *Batave*, n^o 406 ; *J. Mont.*, n^o 135 ; *Ann. patr.*, n^o 451 ; *J. Sablier*, n^o 1222 ; *Rép.*, n^o 98, p. 391.

(2) P.V., XXXIV, 191-92.

(3) P.V., XXXIV, 192. B⁴ⁿ, 9 germ. (2^e suppl^t).

(4) C 298, pl. 1035, p. 8.